

Les politiques Open Access





100% OA dès 2022

L'ensemble des collaborateurs et collaboratrices rendent leurs publications librement accessibles (en OA) et les diffusent dans l'Archive ouverte.

9

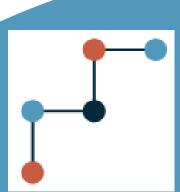
Voie dorée à privilégier

- Divers accords avec des éditeurs signés par la Bibliothèque
- Existence d'un Fonds d'aide à la publication en OA
- Voie hybride proscrite, sauf si un accord Read&Publish existe avec l'éditeur
- L'auteur-e doit choisir la licence la moins restrictive parmi celles proposées

9

Voie verte

- Archive ouverte pour une diffusion des publications la plus large possible
- Version acceptée ou Version publiée



Fonds national suisse

100% OA dès 2020



Toutes les publications d'un projet financé à ≥ 50% par le FNS doivent être en Open Access et publiées avec une licence Creative Commons Attribution (CC BY).

9

Prise en charge des frais de publication, sauf dans les revues hybrides

9

Sans embargo pour les articles, 12 mois possible pour les livres Rights Retention Strategy



Obligatoire pour les livres aussi, avec des dérogations possibles. Le FNS se réserve le droit de prendre des mesures au cas où une publication n'est pas publiée en OA.

ResearchGate, Academia, SSRN...?

La publication sur un réseau académique ne satisfait pas les critères de l'Open Access!

- * L'inscription obligatoire à ces réseaux entrave le libre accès.
- La version diffusée n'est pas toujours celle issue du peer-review.
- * Ces réseaux peuvent rendre leur accès payant du jour au lendemain, ou cesser leur activité.
- Ce sont des entreprises commerciales qui pratiquent le commerce des données des utilisateurs et utilisatrices.





